

CAMPAGNE POUR UNE RÉORIENTATION IMMÉDIATE DE LA PAC

**Une position commune,
initiée et portée par des organisations :**

• de consommateurs

Union Nationale des Associations
Familiales (UNAF)

Alliance Paysans Écologistes
Consommateurs

**• de protection de l'environnement
et de développement durable**

4D - Dossiers et Débats pour le
Développement Durable

Les Amis de la Terre

Association pour la création
de la Fondation René Dumont

Réseau Action Climat France

Réseau Cohérence

• de paysans

Jeunes Agriculteurs

Confédération paysanne

Chrétiens dans le Monde Rural (CMR)

Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)

• de solidarité internationale

Coordination Sud

Centre de Recherche et d'Information pour le
Développement (CRID)

Comité Français pour la Solidarité
Internationale (CFSI)

Comité Catholique contre la
Faim et pour le Développement (CCFD)

Solagrail

Groupe de Recherche et
d'Échanges Technologiques (GRET)

Sont aussi signataires :

Accueil Paysan, Association pour un Développement durable et solidaire du Pays de Saint-Lys (ADPSL), À l'écoute de la nature, Alsace Qualité Environnement, Association Interdisciplinaire de Recherche pour l'Environnement et le Développement, Association de Formation et d'Information pour le développement des Initiatives Rurales (AFIP), Association pour un contrat mondial de l'eau, Au fil de l'Odyssée (AFDO), Collectif Saône Doubs Vivant, Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde, Coordination Nationale Contre les Élevages Industriels, Europe et Environnement, Femmes et changements, Fondation France Libertés, Initiatives de Développement Stratégique, Rapsode, Terre des Hommes France, Vétérinaires Sans Frontières.

Afrique Verte, Agir ici pour un monde solidaire, Centre International de Coopération pour le Développement Agricole (CICDA), Fédération Artisans du Monde, Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (FORIM), Solidarité.

12 décembre 2002

Nous demandons une réorientation immédiate de la Politique Agricole Commune (PAC) afin qu'elle garantisse et encourage en Europe et dans le monde :

- ***Le droit à la souveraineté alimentaire et le respect des agricultures paysannes***
- ***Des prix rémunérateurs et des emplois pour les paysans***
- ***Une nourriture saine accessible à tous***
- ***La préservation de l'environnement, des ressources et du milieu naturel***

La PAC, élément de l'intégration européenne, qui a permis d'améliorer l'autosuffisance alimentaire de quinze pays, est à un tournant de son histoire. Elle est actuellement la cible de nombreuses attaques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne (UE).

Les crises sanitaires successives, les doutes sur la qualité des produits agro-industriels, la disparition des petits producteurs en Europe, la persistance de la faim dans les pays pauvres, la dégradation des ressources environnementales (climat, eau, sol, biodiversité) sont les conséquences de la recherche du coût de production le plus bas possible. Cela témoigne de l'aberration de l'orientation de la PAC et montre la nécessité de sa mise en cohérence avec les objectifs communautaires en matière de développement durable : coopération et solidarité internationale, aménagement du territoire, protection de l'environnement et création d'emplois, lutte contre l'effet de serre...

L'UE des Quinze compte actuellement 7 millions de paysans. Son élargissement en 2004 aux 4,5 millions de paysans des 10 Pays d'Europe Centrale et Orientale suppose une vision commune des objectifs et des moyens de la PAC. De plus, l'UE ne peut justifier auprès des autres pays, notamment des plus pauvres, et des opinions publiques dans le monde, le maintien d'un modèle générateur d'excédents bradés sur les marchés intérieurs des autres pays. La défense à tous crins des soutiens à l'exportation provoque un front anti-PAC, qui épargne paradoxalement les États Unis, alors que ceux-ci, tout en prônant un libéralisme économique total, subventionnent autant leur agriculture. Ces politiques contribuent à l'appauvrissement des paysans : dans le monde, 600 millions d'entre eux souffrent de la faim.

Or les propositions de la Commission, tout comme la décision du Conseil européen de maintenir l'actuel budget des soutiens au marché et des aides directes jusqu'en 2006, ne s'attaquent pas à la question centrale de la fixation des prix agricoles et font perdurer la pratique du dumping (vente des produits agricoles sur les marchés extérieurs à des prix inférieurs aux prix de revient).

Nous, organisations signataires, représentant de nombreux acteurs de la société civile touchés par ce dumping économique, social, environnemental et sanitaire, nous demandons :

■ **DES PRIX AGRICOLES RÉMUNÉRATEURS ET DES POLITIQUES SOCIALES POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOIS ET D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.**

La baisse des prix, entraînant une baisse des revenus des producteurs, est une cause de l'insécurité alimentaire et de l'exode rural au Sud. Au Nord, elle pousse les pays à dépenser toujours plus pour soutenir le revenu des producteurs. Les conséquences sont néfastes pour le Nord comme le Sud : 200 000 actifs agricoles disparaissent chaque année en Europe. 40 % des paysans français ont des revenus inférieurs au SMIC. En France, depuis 10 ans, le prix intérieur du blé a été divisé par deux. Le poulet européen est vendu 1,37 € le kilo sur les marchés d'Afrique de l'Ouest alors que le coût de production locale est d'environ 2,28 € le kg, situation qui ruine les paysans locaux.

- ▶ Les revenus agricoles doivent être basés sur des prix rémunérateurs, notamment garantis par une protection du marché intérieur et par des mécanismes de maîtrise et de répartition des volumes de production. Seules les exploitations petites ou situées en zones moins productives auront droit à des soutiens directs en complément de revenu. La répercussion sur les consommateurs sera très limitée vu la faible proportion du prix payé au producteur dans les dépenses alimentaires des consommateurs, l'essentiel du prix des produits étant déterminé par la marge bénéficiaire des intermédiaires. De plus, les politiques publiques doivent garantir l'accès de tous à une nourriture saine et suffisante.

■ **DES POLITIQUES POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET PRODUIRE DES ALIMENTS SAINS POUR TOUS**

L'orientation de la PAC a pu conduire, en encourageant des modèles productivistes, à des pratiques polluantes et à la production d'aliments de mauvaise qualité. Les efforts réalisés par les paysans en faveur d'une agriculture durable respectueuse de l'environnement n'ont pas été suffisamment reconnus ni encouragés par la PAC actuelle.

- ▶ Les réglementations environnementales doivent être respectées par tous, avec des moyens de contrôle et des sanctions. En complément, les démarches volontaires allant dans le sens d'une agriculture durable, et donnant de réelles garanties aux consommateurs, doivent être soutenues.

Nous considérons que la réforme proposée actuellement par la Commission européenne ne répond pas à ces objectifs et que la décision du Conseil européen ne fait que différer la recherche d'une solution viable, laissant le champ libre à ceux qui veulent à terme démanteler la PAC.

La réorientation de la PAC que nous demandons, basée sur des prix rémunérateurs, permettra d'utiliser, avec le même budget, une plus grande part des ressources financières pour favoriser une agriculture durable et un développement rural équilibré dans toute l'Europe élargie à 25 pays. De plus, cette réorientation permettra à l'UE d'entamer une renégociation de l'accord agricole de l'OMC et d'aller vers la refonte du système de fixation des prix agricoles mondiaux, seuls moyens d'améliorer la situation des paysans du monde entier.

Nous, organisations signataires, sommes prêtes, par nos actions de sensibilisation du public et nos contacts avec des partenaires en Europe et dans le monde, à soutenir les efforts de la France et de l'UE pour promouvoir l'émergence d'une agriculture durable.

■ **POUR CELA, IL FAUT RÉFORMER LA PAC IMMÉDIATEMENT EN PRENANT L'ENSEMBLE DES MESURES SUIVANTES, DE MANIÈRE INDISSOCIABLE :**

- ▶ mise en place de prix rémunérateurs correspondant au coût de production ;
- ▶ arrêt des soutiens directs et indirects à l'exportation ;
- ▶ protection du marché européen vis-à-vis des importations, et négociation d'accords particuliers avec des pays en développement, dans une démarche de solidarité internationale et sur la base de prix rémunérateurs pour toutes les parties ;
- ▶ maîtrise des quantités produites pour une adéquation avec la demande intérieure ;
- ▶ répartition équitable des productions dans le but de préserver l'activité agricole et rurale dans toutes les régions ;
- ▶ mise en place de politiques pour préserver l'environnement et produire des aliments sains et accessibles pour tous.

■ **CETTE RÉFORME DE LA PAC PERMETTRA À L'UNION EUROPÉENNE DE S'ENGAGER DANS UNE RENÉGOCIATION DE L'ACCORD AGRICOLE DE L'OMC EN 2003, AFIN D'ALLER VERS UN PROCESSUS VISANT À RELEVER ET STABILISER LES PRIX AGRICOLES MONDIAUX :**

- ▶ réforme dans le sens d'une régulation des marchés internationaux, incluant l'interdiction du dumping et le respect du principe de souveraineté alimentaire ;
- ▶ mise en œuvre de négociations sur de nouvelles modalités de l'échange international des produits et des mécanismes de stabilisation des prix agricoles ;
- ▶ renforcement des espaces régionaux de souveraineté agricole et alimentaire et promotion des échanges au sein de ces espaces.

Le maintien d'une politique agricole forte est justifié si l'UE s'engage dans une réforme vers une agriculture durable et si elle gère son offre agricole afin d'éviter l'exportation d'excédents préjudiciables aux agriculteurs des autres pays. L'UE pourra alors légitimement revendiquer, pour elle-même et pour les autres pays, la mise en œuvre de mécanismes, notamment financiers, pour protéger ses agriculteurs, son environnement et la santé de ses consommateurs.

Contacts

Confédération Paysanne

01 43 62 04 04
jdterreaux@confederationpaysanne.fr

Jeunes Agriculteurs

01 42 65 17 51
nhedouin@cnja.com

Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

01 49 95 63 16
ssitbon@unaf.fr

Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)

01 44 83 88 56
gillet@cfsi.asso.fr

4D - Dossiers et Débats pour le Développement Durable

01 44 93 00 70
ynicolas@association4D.org

Les amis de la Terre

01 48 51 32 22
cedric.cabanne@amisdelaterre.org